



Montréal, le 7 août 2014

Raphaël Lescop
rlscop@lechasseuravocats.com
Ligne directe : 514 845-0114

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Dossier R-3895-2014
HQD - Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau
de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-
Noranda
N/D : 1040-18**

Chère consœur,

La présente fait suite au dépôt le 4 août dernier des représentations de l'Union des municipalités du Québec (« UMQ ») dans le cadre du dossier cité en titre.

L'UMQ demande à être reconnue à titre d'intervenante conformément aux articles 5 et s. du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*. Plus particulièrement l'UMQ souhaite pouvoir faire des représentations lors d'audiences éventuelles relatives à la portée de l'article 30 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de notre considération la plus distinguée.

LECHASSEUR AVOCATS

Raphaël Lescop
RL/ic